Image not found or type unknown

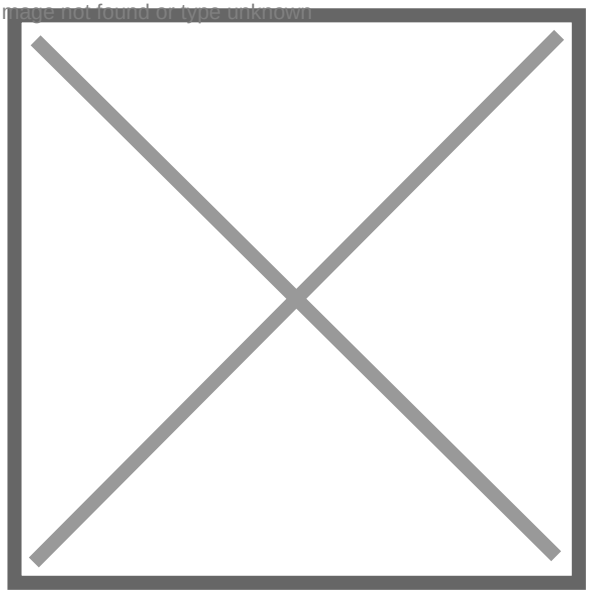

Achats et paiement de ces achats

Par **marie**, le **07/04/2009** à **19:50**

Bonjour,
aussi incroyable que cela puisse paraître , une de nos soeurs fait - sans nous concerter ou prévenir - des achats pour notre mère qui se trouve en maison de retraite et ENVOIE LES FACTURES à notre frère ! Tout dialogue raisonnable étant impossible je pose la question suivante : sommes nous obligés de payer alors que nous ne sommes nullement à l'origine de ces dépenses qui - je tiens à le préciser - sont totalement inutiles , en plus !!!!!
Merci pour votre aide
Cordialement
Marie

Par **Upsilon**, le **09/04/2009** à **12:18**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

En tant qu'enfants, vous êtes tenus d'une obligation d'assistance envers vos parents. Mais je pense que cette assistance doit être appréciée à sa juste mesure, c'est à dire prendre en charge les dépenses nécessaires à la vie de la personne, sans accéder au côté superflu. De toute façon, rien n'oblige votre frère à payer les factures ?!

Cordialement,

Upsilon.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés